



Paris, le 8 avril 2001

Amicale des Résidents (CNL) du Groupe Lauzin-Atlas-Rébéval

Améliorer la vie dans nos immeubles, la vie dans notre quartier

Locataires ou propriétaires, habitants et habitantes des espaces urbains, nous avons des droits. Une toute nouvelle loi doit nous aider à les faire respecter. La loi « S.R.U. », c'est à dire « *Solidarité et renouvellement urbain* », votée en décembre 2000, prévoit et permet désormais la convocation en Commission de Conciliation de tous les acteurs de la vie sociale d'un quartier.

Gestion opaque et hausse injustifiée des charges locatives, entretien des parties communes abandonné, agressions verbales et physiques, climat d'insécurité, désertion des îlotiers, disparition progressive des commerces de proximité...

Sur tous ces sujets, l'ensemble de nos bailleurs sociaux et des associations du quartier peuvent être représentés et convoqués dans la Commission de Conciliation. Mais aussi des représentants de la mairie, de l'éducation nationale, des forces de l'ordre, des commerçants, de sociétés de gardiennage, de nettoyage etc...

Cette nouvelle loi offre aux habitants soucieux de préserver la qualité de vie de leur quartier, une table autour de laquelle chacun sera légalement sommé de venir rendre des comptes.

L'amicale des résidents entend utiliser les possibilités offertes par les dispositions de cette loi, et en faire profiter parmi les premiers, ses adhérents ainsi que tous les habitants du quartier « Rébéval, Atlas, Bolivar, Lauzin... ». Un dossier est en préparation.

Sur les problèmes du « bâti », nos appartements, nos immeubles, il y a beaucoup de choses à dire. Elles sont écrites et rabâchées depuis des mois : pas ou peu de réponses à nos propositions de solutions. **Avec la loi « SRU » nous pouvons les exiger.**

Les problèmes de vie quotidienne sont légions eux aussi. Nous voulons vivre et rester dans notre quartier. Nos bailleurs, les acteurs sociaux, les pouvoirs publics ne doivent pas nous oublier. **La loi « SRU » permettra de le leur rappeler.**

L'amicale des résidents, elle aussi, est une force de proposition. En collaboration avec le Centre Social BelleVille, elle s'engage dans la réhabilitation du quartier : **la réalisation d'un e-local Résidents** où les habitants viendront s'initier au monde de l'informatique et du multi-média. De la communications technologique et ...humaine, ainsi que d'autres activités dans un climat convivial.

La Commission de Conciliation existe. Il nous reste à la saisir. Pour concrétiser ce projet, l'Amicale des résidents a besoin de votre soutien, de votre signature : nous vous invitons à signer la Pétition de l'Amicale : « ***Pour une tout autre qualité de vie*** ».

Les exigences de l'Amicale des Résidents sont les vôtres.

Faites les connaître, exigez d'être entendus, écoutés, exaucés.

Mél : GME.L@wanadoo.fr Toile : <http://perso.wanadoo.fr/gme./arglar.html>